

Temps de parole pour le CPS lors de l'AG 2025

17h30 à la Maison Départementale des Sports le 14 février

Christophe :



Le Conseil Consultatif des Sportifs est devenu maintenant le Conseil Participatif des Sportifs.

Tous les clubs des Côtes d'Armor pouvait envoyer un représentant. Ces représentants sont des sportifs qui parlent au nom de leur club.

Sur la réunion aujourd'hui, nous avons défini tous ensemble des règles de groupe et de fonctionnement du Conseil Participatif.

Florence :

Nos règles de fonctionnement

Bonne ambiance, rigoler

Respecter, ne pas critiquer, ne pas crier, ne pas s'engueuler

Ne pas se moquer du handicap de l'autre, ne pas se moquer de l'autre,
être tolérant, ne pas avoir de jugement, aider la personne si elle a du mal
à s'exprimer

S'encourager les uns les autres

Laisser les gens parler, ne pas couper la parole, que chacun parle à son
tour

Etre à l'écouter

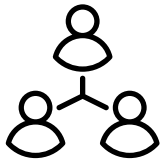
Dire ce que l'on pense

Etre entre sportif

QU'il y ait du monde pour échanger, un groupe. On préfère une réunion
sur pour échanger avec plus de monde de tout le département.

Christophe

Comme certains sont nouveaux, nous avons ensuite défini le Conseil participatif des Sportifs et le rôle du membre du Conseil Participatif



Ludovic

Définition du Conseil Participatif des Sportifs :

- On donne des idées sur les organisations d'événement, on peut aider
- Savoir ce qu'il se passe sur les autres clubs permet de donner des idées pour son club
- Une réunion où participent des sportifs pour discuter du sport de son club, de ce qui pourrait être amélioré, de ce qui va et ne va pas.
- C'est pour présenter son sport à une personne qui ne connaît
- Pour faire remonter les besoins que nous avons (transport, argent, etc. pour développer le Sport Adapté
- Pour échanger ensemble sur les sur le calendrier sportif pour tenir au courant tout le monde sur les dates qui vont avoir lieu
- Ca permet de savoir où il va y avoir des rencontres pour aller encourager

Christelle

Le rôle des membres :

- remonter ce que l'on a dit au CDSA, à la Ligue, à la Fédération
- De parler autour de nous pour présenter ce que c'est le Sport Adapté, ce qu'on y fait, vers les personnes qui ne connaissent pas
- Etre présent sur les forums pour présenter le Sport Adapté
- On représente les sportifs, on dit ce que les sportifs de notre club veulent faire savoir, on défend leurs intérêts, on peut retransmettre les informations au CDSA sur les difficultés rencontrées sur le terrain
- D'avoir un conseil participatif permet de faciliter l'accès aux missions de bénévole pour tous les sportifs
- Ca nous permet de faire des rencontres avec des personnes haut placé au niveau du sport pour faire bouger les choses : le ministère des sports, le préfet, le sous préfet, le président du Conseil Département, le président de la FFSA, des élus référents de sport, le médecin fédéral, des maires, etc.
- Ca permet de rencontrer des sportifs connus : Marie Jo Perrec, Cléo REnou, CHarles Antoire Koakou